



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la formation professionnelle SFP
Amt für Berufsbildung BBA

Derrière-les-Remparts 1, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 00
www.fr.ch/sfp - sfp@edufr.ch

Dispense de l'enseignement à distance de l'école professionnelle

En raison de la situation extraordinaire liée au coronavirus, notre branche souffre d'une pénurie de personnel. Nous demandons donc que nos apprentis soient dispensés de l'enseignement à distance de l'école professionnelle. Les contenus scolaires manqués seront rattrapés plus tard, pendant les heures de travail.

Dans notre entreprise, il s'agit de la (des) profession(s) suivante(s)

et des apprentis ci-après Tous les apprentis Tous les apprentis de 1^{re} année
 Tous les apprentis de 2^e année Tous les apprentis de 3^e année
 Tous les apprentis de 4^e année Apprentis selon la liste en annexe

Justification précise de la demande et explication des raisons pour lesquelles la situation exceptionnelle relative au coronavirus rend une dispense de l'enseignement absolument nécessaire :

Les apprentis concernés et leurs représentants légaux ont été informés de cette demande et sont d'accord.

Entreprise formatrice, lieu:

Si l'entreprise possède plusieurs sites dans le canton, écrire « tous » dans le champ ou énumérer les sites concernés.

Prénom, Nom

Fonction

Téléphone

E-mail

Date

Signature

Veuillez envoyer cette demande à l'autorité cantonale compétente [cf. adresse de l'entête du document].

Approuvé OUI NON (voir justification dans la lettre d'accompagnement)

Dispense accordée jusqu'au

Lieu, Date **Fribourg, le**

Timbre

Signature

Copie

—
Apprenti/e
École professionnelle

Direction de l'économie et de l'emploi **DEE**
Volkswirtschaftsdirektion **VWD**